

Décision

Générale

colonial

Décision n° 92 du 21 janvier 1953 :

n° 92

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
21 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Chirdon est nommé agent technique auxiliaire 6e échelon pour compter du 1er janvier 1953 et mis à la disposition du Directeur du Service de Santé, en remplacement numérique de M. Abdallah Barro, licencié.